

LES ARBITRES

REGARD SUR LE RÔLE, L'ENGAGEMENT ET L'AVENIR DU CORPS ARBITRAL



Rencontre avec **Jean-Paul LABORIE**, Responsable de la Commission Départementale d'Arbitrage de la Haute-Garonne

Comment définiriez-vous aujourd'hui la place de l'arbitre dans le monde de la pétanque ?

L'arbitre est celui qui juge une situation, qui assure l'application des règlements et des textes, qui valide un jugement ou une prise de décisions en s'appuyant sur des règles de jeu et des règlements propres aux différentes compétitions. Ce n'est pas seulement un "mesureur". Il est vu (et mis en valeur) dans des compétitions télévisées, ce qui n'était pas le cas il y a plusieurs années.

Comment devient-on arbitre dans la pétanque et qu'implique concrètement cet engagement ?

Une personne intéressée par l'arbitrage doit faire une démarche personnelle. Elle doit être licenciée et se faire connaître auprès de son Comité Départemental. Elle doit :

- Être titulaire du module "VIE FÉDÉRALE - VIE CITOYENNE" (inscription sur le site de la FFPJP),
- Compléter un dossier d'inscription,
- Fournir un bulletin N° 3 (extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois),
- Être titulaire du PSC (Premiers Secours Citoyen) ou d'un diplôme équivalent,
- Suivre une formation de 2 jours (pétanque, tir de précision, jeu provençal, pratiques sur le terrain) dispensée par un formateur agréé (qui a suivi une formation de formateur : Il n'y a pas de formateurs dans tous les Comités Départementaux, mais nous sommes 3 dans la Haute-Garonne),
- Passer l'examen d'arbitre départemental (examen écrit de 3 heures maximum le dimanche du 3ème week-end entier de janvier),
- Arbitrer en "doublure" avec un arbitre confirmé au moins 4 compétitions dans l'année où elle a été reçue à son examen,
- Être validée par la Commission Départementale d'Arbitrage une fois ces compétitions arbitrées.

Les arbitres se doivent respect, soutien, solidarité et entraide dans une dynamique de coopération. Ils s'engagent en toute conscience à adopter une attitude loyale et honnête.

L'arbitre doit avoir un comportement exemplaire et être un digne représentant de l'arbitrage.

Il doit porter la tenue officielle (qui figure sur le site de la FFPJP).

Il doit participer chaque année à une mise à niveau (ou formation).

Il doit harmoniser, avec ses collègues, ses pratiques en mutualisant leurs moyens et compétences et partager ses expériences.

Il doit transmettre et faire partager ses connaissances, ses savoir-faire avec l'ensemble du corps arbitral.

Il ne doit pas être influencé (pression, corruption).

Il doit adopter une attitude réservée et pondérée aussi bien sur le terrain qu'en dehors.

Il représente l'image de la FFPJP et est regardé.

Qu'est-ce qui motive aujourd'hui quelqu'un à devenir arbitre ?

Il y a, malheureusement, peu de motivation. La preuve en est que nous perdons chaque année beaucoup d'arbitres (4/5 environ des effectifs en moins dans la Haute-Garonne en 30 ans).

Les motivations principales : être indemnisé, rendre service à son club, vouloir faire respecter les règlements, voir de belles parties et côtoyer (rarement) de grands champions.

La pétanque est un des rares sports où un "petit" joueur peut rencontrer une grande "vedette" ou un crack de notre discipline sur certaines compétitions. Et, parmi ces compétitions, on peut, même, trouver des arbitres de grade départemental.

Quelles qualités humaines vous semblent indispensables pour être un bon arbitre ?

Être pédagogue, savoir expliquer et savoir faire respecter les règlements. Dans certains cas, faire preuve de diplomatie.

Mais, la psychologie et la pédagogie de l'intervention ne sont pas maîtrisées, voire seulement connues de la majorité des arbitres : ce sont, uniquement, les arbitres du Pôle National d'Arbitrage (qui officient, notamment, dans les Championnats de France ou les compétitions télévisées) qui ont suivi une formation dans ces domaines.

En quoi consiste concrètement sa mission sur le terrain ?

Faire respecter les règles de jeu et tous les règlements (qui sont différents d'une compétition à une autre) ; savoir intervenir avant d'être sollicité ; anticiper les problèmes et les conflits entre joueurs ou joueuses, voire capitaines d'équipes ou coaches ; avoir une approche juste de la situation ; ne pas se contenter d'être un "mesureur" ; se déplacer sur les aires de jeu et se faire voir par tous les acteurs d'une compétition.

Le rôle de l'arbitre a bien évolué par rapport à de nombreuses années.

Quelles difficultés rencontre-t-il ?

La non-reconnaissance de la fonction ; les non-connaissances, par les acteurs, des règles de jeu et des règlements spécifiques à certaines compétitions ; les joueurs agressifs ou violents ; le manque de soutien de certains Comités Départementaux...

Mais, aussi, pour certaines compétitions : le temps important passé (l'arbitre est là généralement une heure avant le début de la compétition et il part le dernier) et le faible défraiement (ou la faible indemnisation) pour tout ce temps passé.

Quels sont les aspects positifs du rôle d'arbitre ?

Il y en a, malheureusement, très peu. Avoir de bons commentaires ou des "retours" élogieux sur son arbitrage et sa façon de communiquer par les joueurs/joueuses/teneurs de table de marque/dirigeants. Être content quand ces commentaires ou les remerciements sont prononcés à un micro par un officiel ou un élu.

Mais, souvent cela se limite à une satisfaction personnelle quand la compétition s'est bien passée. Être indemnisé et, seulement dans certains rares cas, le montant du défraiement.

Comment pourrait-on encourager davantage de personnes à devenir arbitres ?

C'est un très, très gros problème. Personne n'y est arrivé depuis de nombreuses années (la FFPJP en tête). Les candidats sont de plus en plus rares et, parmi eux, les jeunes encore plus.

On en demande trop aux candidats avant de pouvoir passer l'examen.

La formation, payante, n'est pas prise en charge dans certains Comités.

Il y a de plus en plus de violence (problème de société).

Les arbitres, dans beaucoup de Comités, doivent se payer tout leur matériel (leurs outils pour officier) et leur tenue vestimentaire.

Il y a trop de compétitions.

Les arbitres passent trop de temps sur certaines compétitions.

L'indemnisation des arbitres, dans certains cas, n'est pas suffisante.

Les frais de déplacement (0,30€/km) n'ont pas changé depuis le passage à l'euro (01/01/2002) !

Il y a des pistes dans ces domaines et, donc, énormément de changement à faire, dont le soutien et la reconnaissance des arbitres, la prise en charge de leur matériel par les Comités, l'augmentation de leurs frais kilométriques, l'augmentation de leurs indemnités d'arbitrage sur certaines compétitions.

Je vais en parler à mes collègues de la Commission Départementale d'Arbitrage : nous en débattons et ferons des propositions au Comité Directeur de notre CD.

Mais, les gens n'ont pas envie de contraintes, d'être embêtés. Ils veulent être tranquilles. Ils veulent profiter de la vie et il n'y a pas que la pétanque dans la vie.

Si vous deviez faire passer un message aux joueurs et aux passionnés de pétanque sur le rôle des arbitres, quel serait-il ?

Veuillez respecter les arbitres : sans arbitre, pas de compétition.

Mais, surtout, je répèterais ce que disent souvent le Président de notre Fédération et le Président de notre Comité, lors de leurs allocutions, à la fin des compétitions, après avoir remercié les arbitres présents : "Sans arbitre, pas de pétanque. On a besoin des arbitres."

Ils ont conscience de cela et ont toujours un mot gentil pour les arbitres, voire il les complimentent. Malheureusement, ce n'est pas souvent le cas en France.

« Sans arbitre, pas de pétanque. On a besoin des arbitres. »